

**Compte – rendu de la séance de Conseil Municipal du
LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018**

**L’an deux mil DIX-HUIT, le LUNDI 1^{er} OCTOBRE,
à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, sous la
Présidence de M. Jean-Jacques GARDRAT, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de membres présents : 9
Date de convocation : le 24 SEPTEMBRE 2018**

Etaient présents : Jean-Jacques GARDRAT, Serge RENAULT, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Sandra FRAIN, Christophe CAJAT, Christine CHARREAU, Claudine LENOIR et Bruno VUITTENEZ

Absents excusés : Joël HALLAY, Agnès SURGENT et Jean-Noël THIBAUT

Absent : /

Pouvoirs : Joël HALLAY à Sophie BOULAY, Agnès SURGENT à Serge RENAULT

Madame Sandra FRAIN a été nommée secrétaire de séance.

Suite au décès de Madame Mireille BONNET, Conseillère Municipale, le 15 septembre dernier, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir observer une minute de silence et de recueillement en sa mémoire.

0- Approbation du précédent compte-rendu de séance

Le compte-rendu de la séance du 3 septembre 2018, qui a été transmis à tous les conseillers municipaux, n’appelle de leur part aucune observation. Le compte-rendu est donc approuvé à l’unanimité.

1 – Décès Madame Mireille BONNET, Conseillère Municipale-désignation nouveau Conseiller Communautaire, mise à jour des commissions municipales et représentations aux syndicats intercommunaux

Monsieur le Maire indique que suite au décès de Madame Mireille BONNET, le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est désormais ramené à 12. En effet, lors des élections municipales de mars 2014, une seule liste de candidats s’étant présentée et l’ensemble des 15 candidats ayant été élus, le siège laissé vacant suite au décès de Madame Mireille BONNET ne peut être pourvu.

-Nouveau Conseiller Communautaire :

Madame Mireille BONNET avait été élue Conseiller Communautaire lors des élections municipales de mars 2014 en application de l’article L.273-10 du code électoral. Dès lors, il convient de procéder à son remplacement par le Conseiller Municipal de même sexe élu suivant sur la liste des candidats au siège de Conseiller Communautaire

Suite à recomposition du Conseil Communautaire, par délibération du 19 janvier 2015, deux conseillers communautaires supplémentaires avaient dû être élus par scrutin de liste (Claudine LENOIR et Jean-Noël THIBAUT), sur cette liste figuraient également deux autres conseillers municipaux supplémentaires, Agnès SURGENT et Christophe CAJAT.

Madame Mireille BONNET devant être remplacée par « *le Conseiller Municipal de même sexe élu suivant sur la liste des candidats* », **Madame Agnès SURGENT** devient donc Conseiller Communautaire et sera installée dans ses fonctions lors du prochain conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Perche.

-Délégués aux syndicats intercommunaux :

Le Conseil Municipal procède à l’élection des délégués aux syndicats intercommunaux, en remplacement de Madame Mireille BONNET :

Syndicat Mixte à Vocation Sportive du Perche de Mondoubleau	Délégué suppléant	Christophe CAJAT
Syndicat Mixte du Pays Vendômois	Délégué suppléant	Christine CHARREAU

-Mise à jour des commissions municipales :

La Commission d'Appel d'Offres se compose désormais des Conseillers Municipaux suivants :

Membres Titulaires :	- Serge RENAULT - Sandra FRAIN - Sophie BOULAY
Membres Suppléants :	- Bruno VUITTENEZ - Gérard PLATON - Claudine LENOIR

Madame Mireille BONNET était également membre du Centre Communal d'Action Sociale, elle sera remplacée par Monsieur Bruno VUITTENEZ, désormais la liste des Conseillers Municipaux membres du C.C.A.S est la suivante : Sophie BOULAY, Sandra FRAIN, Claudine LENOIR et Bruno VUITTENEZ.

2 – Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection de Loir-et-Cher (SICOM 41)

Monsieur le Maire expose qu'afin de maintenir les dispositifs de renvoi d'images des systèmes de vidéo protection vers le Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie de Blois, la Préfecture a décidé de créer un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) composé de l'Etat, du Conseil Départemental et du Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection qui sera chargé d'apporter une expertise technique et de rechercher les financements nécessaires pour réaliser les investissements.

A cet effet, les Communes membres du Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection doivent :

- approuver les statuts du Groupement d'Intérêt Public (GIP), ainsi que l'adhésion du Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection,
- confirmer l'adhésion des Communes de DHUIZON, FOSSÉ, LASSAY-SUR-CROISNE, SAMBIN, SASSAY et YVOY-LE-MARRON au Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection, (*Communes qui ont déjà délibéré sur l'adhésion au SICOM*), ainsi que les Communes de BEAUCE-LA-ROMAINE (pour la totalité de son périmètre suite à création de la Commune Nouvelle), CHATILLON-SUR-CHER et SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY.
- approuver la modification des statuts et l'extension de périmètre du Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance des projets de délibérations, **ADOpte** l'ensemble de ces délibérations.

3 – Personnel communal -Suppression d'un poste

Monsieur le Maire expose qu'il a été nécessaire de créer un nouveau poste correspondant au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe afin de pouvoir procéder au recrutement par voie de mutation de Madame Peggy PICHOT suite au départ de Madame Sophie PRENANT.

Le recrutement étant désormais effectif et Madame Sophie PRENANT ayant quitté la collectivité le 17 septembre, il est nécessaire de procéder à la suppression de son poste sur le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4- Etat d'avancement des travaux de voirie 2018

La Commission des Travaux s'est réunie le samedi 29 septembre et à effectuer la visite des chantiers de voirie et réseaux en cours sur la Commune.

Les travaux de réfection de l'étanchéité du pont de la Grenne (RD 921) engagés par le Conseil Départemental sont terminés et le câblage pour les feux tricolores a été mis en place.

Aménagements sécuritaires rue des Poilus : la réfection avec élargissement du trottoir pour l'accès PMR est terminée. La reprise partielle des bordures de trottoirs et caniveaux est achevée. La mise en service des feux tricolores est prévue pour le 4 octobre.

Rue de la Bagrée : démarrage des travaux-fin de chantier prévue durant les vacances scolaires de la Toussaint par la réfection complète de la chaussée.

Travaux réalisés par le SIVOM de Mondoubleau-Cormenon : mise en séparatif des réseaux d'assainissement des eaux rue Creuse, rue du Champ de Foire : avancement des travaux selon le planning prévisionnel et vont désormais démarrer rue du Champ de Foire.

5- Compte-rendu des décisions prises par le Maire

Le Maire, considérant les délibérations du Conseil Municipal du 8 avril 2014 et du 11 septembre 2017, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2018/47	3 septembre 2018	Acceptation de la déclaration de sous-traitance pour une partie des prestations du marché public relatif aux Travaux de Voirie-rue des Poilus et rue de la Bagrée présentée par la Sté COLAS Centre-Ouest pour le lot n° 1 Voirie pour un montant de 5.000 € H.T. Sous-traitant déclaré Sté BBC-BLOIS (41)
2018/48	7 septembre 2018	Location d'un logement communal au 2, rue Taillefer par Mr BERRUET Florian et Mme Claire VACHER
2018/49	14 septembre 2018	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain pour un bien sis 6, rue Prillieux cadastré parcelle B n° 509

Questions diverses

Réunion publique sur le fleurissement : Madame CHARREAU présente le programme de la Réunion publique sur le fleurissement et les espaces verts communaux qui aura lieu le 19 octobre à 18 H à la Maison Consigny. Lors de cette réunion publique, deux étudiantes ingénieures-paysagistes feront une présentation et restitution de leur l'étude sur les espaces verts et naturels de la commune. A l'issue de la réunion seront proclamés les résultats du concours de photos et œuvre graphiques sur le thème « Espaces verts publics et jardins privés de Mondoubleau ». Un questionnaire d'enquête sera remis aux participants afin de connaître leur point de vue et attentes en matière de fleurissement et d'entretien des espaces verts communaux.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient d'améliorer le fleurissement et l'entretien des espaces verts communaux sans augmenter les coûts pour la Commune (coûts financiers et heures de travail du personnel). Dans le cadre de cette démarche, il fait savoir que la Commune a opté pour la mise en place de plantes vivaces dans l'ensemble des massifs floraux de la commune, cela va engendrer des économies pour les années à venir et seules les jardinières seront ornées de plantes bisannuelles.

Décès de Monsieur Georges BERNARDIN : Monsieur le Maire fait savoir que Monsieur Georges BERNARDIN est décédé le 19 septembre 2018 à l'âge de 91 ans. Il était l'une des figures de la Commune et la mémoire de Mondoubleau. Il avait également beaucoup œuvré durant de longues années pour promouvoir Mondoubleau et sa forteresse, dont il assurait les visites guidées avec toujours beaucoup d'enthousiasme. Monsieur le Maire donne lecture du courriel de Monsieur Joël FUSIL, Président de l'Association Pays du Perche en Loir et Cher, qui suggère que la « plateforme de la forteresse » porte le nom de Monsieur BERNARDIN. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette suggestion et décide de dénommer cet espace public « Espace Georges BERNARDIN ».

Monsieur le Maire fait part du projet porté par le Cheptel Aleïkoum et L'Echalier dans le cadre du dispositif européen de financement LEADER : « La Veillée » qui se déroulera du 15 au 30 mars 2019 : il s'agit de faire le portrait des villages et des habitants de Mondoubleau, Cormenon et Couëtron-au-Perche en arpentant durant 15 jours les rues pour venir à la rencontre des habitants et obtenir des témoignages, à l'issue de ces rencontres un spectacle sera créé par la compagnie théâtrale HVDZ (spectacle hybride composé de vidéos, photos, danse, cirque, poésie, musique, texte...) pour rendre au mieux la parole récoltée.

Monsieur RENAULT rend compte du bilan financier de la soirée « cochon grillé » du 21 juillet 2018. Les dépenses et recettes s'équilibrent tout juste.

Dates à retenir :

- Samedi 13 octobre à 20 H 30 : concert de musique baroque à l'église
- Lundi 15 octobre à 20 H : réunion de la commission Bulletin Municipal
- Vendredi 19 octobre à 18 H : réunion publique à la Maison Consigny « Comment faire de Mondoubleau un bourg verdoyant et champêtre »
- Dimanche 11 novembre : Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- Lundi 12 novembre à 20 H : prochain Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

Le Maire

Jean-Jacques GARDRAT

